Exemple contrat AVIVA

À libertedesfamilles libertedesfamilles@funeris.com>

Bonjour,

a souscrit un contrat auprès de son assureur AVIVA le 18/04/2015, dans lequel le bénéficiaire est "la ou les personnes en charge du règlement de mes obsèques..." (jusque là, tout va bien!)

Un an plus tard, il reçoit une lettre accompagnant son relevé de situation annuel, précisant qu'il peut "bénéficier d'une assistance la plus complète pour l'organisation et la réalisation des obsèques". "Le bénéficiaire peut, s'il le désire, faire appel au groupe OGF."

Une carte avec le numéro de téléphone de ce service (OGF) est transmise au client, qui ne sait même pas qui est le groupe OGF!

M. est venu me voir le 16/02/2016 pour préciser ses volontés funéraires. Il a exprimé librement sa volonté de choisir notre entreprise. Il ignorait qui était derrière le groupe OGF. Qu'aurait fait sa famille le jour de son décès, si M. n'était pas venu préciser ces points? Elle aurait probablement appelé le numéro figurant sur la carte jointe à son contrat et aurait été dirigée vers une entreprise du groupe OGF pour l'organisation des obsèques...

Bonne réception,